

# CONTACTS DU CAMPUS FORSE

## QUI CONTACTER ET DANS QUELLE SITUATION ?

- A savoir avant de contacter toute personne de l'équipe pédagogique ou administrative -

Les équipes administratives et pédagogiques se tiennent toujours à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations du mieux possible, mais leurs tâches sont souvent variées et leur emploi du temps bien rempli. Pour permettre des réponses plus rapides et plus fluides, pensez à bien respecter ces quatre indications avant toute demande :

1

Vérifiez bien que votre question n'a pas déjà trouvé sa réponse. Vérifiez les mails qui vous ont été envoyés, le site institutionnel de l'ISPEF (<https://ispef.univ-lyon2.fr/>) et le site de l'université (<https://www.univ-lyon2.fr/>). La plupart du temps, les informations y sont déjà toutes présentes ! Vérifiez aussi que le Guide Utilisateurs et Utilisatrices FORSE qui vous est envoyé en début d'année n'a pas la réponse à votre question.

2

Privilégiez plutôt le contact par mail que le contact par téléphone, surtout en période d'activité intense (examens, annonces des résultats des partiels, résultats des commissions pédagogiques d'admission, regroupements...). Les appels téléphoniques prennent en effet bien plus de temps et peuvent rapidement créer un engorgement du standard et des retards de réponse aux mails.

3

Restez toujours courtois·e et poli·e, ne relancez pas le secrétariat inutilement, et soyez patient·e ! Bien que nous répondions généralement très rapidement, la réponse à vos questions est une activité parmi d'autres dans notre travail, nous ne pouvons parfois pas vous répondre immédiatement. Utilisez ces contacts avec parcimonie !

4

Toute demande par mail doit être faite depuis votre adresse universitaire et doit intégrer votre numéro étudiant. De cette façon, nous pourrons vous retrouver beaucoup plus facilement et traiter au mieux votre demande. C'est notamment par ce biais que nous évitons les quiproquos liés aux noms d'usage différents des noms de naissance.

Dans tous les cas, veillez à bien contacter les bonnes personnes en suivant bien les indications qui vous ont été données. Cette petite fiche devra vous aider à bien identifier les différents services pour chaque demande et chaque situation. La plupart des contacts de l'ISPEF peuvent être dans tous les cas trouvés sur notre site, à l'adresse <https://ispef.univ-lyon2.fr/l-institut/contact>.

## - Les contacts administratifs -

### La gestion de scolarité

Mme. Laurette DANG  
04.78.69.74.30

Pour les Licence 3 et Master 1 : [l3m1forse@univ-lyon2.fr](mailto:l3m1forse@univ-lyon2.fr)

Pour les Master 2 : [mardif-icf@univ-lyon2.fr](mailto:mardif-icf@univ-lyon2.fr)

La gestion de scolarité est votre contact privilégié pour toutes les questions de scolarité ne dépendant pas du CNED. Votre contrat pédagogique, vos relevés de notes et le suivi administratif de votre cursus y sont notamment centralisés. L'ensemble de la gestion de scolarité de tout le campus FORSE est géré par une seule et même personne, néanmoins, il est important de bien utiliser les adresses mails renseignées plus haut selon votre formation pour que votre demande soit traitée.

### Service Commun de Formation Continue

Pour les Licence 3  
Mme. Eve ROTHBERG  
04.78.69.72.52

[eve.rothberg@univ-lyon2.fr](mailto:eve.rothberg@univ-lyon2.fr)

Pour les Master 1 et 2  
M. Thibault DUPERRON-SEILLAC  
04.78.69.74.26

[t.duperron-seillac@univ-lyon2.fr](mailto:t.duperron-seillac@univ-lyon2.fr)

Le Service Commun de Formation Continue est votre contact privilégié si vous relevez de la formation continue pour les questions relatives au financement de votre formation par un tiers et de suivi administratif de votre dossier.

### L'animation de plateforme en Licence 3 et Master 1

M. Pascal PALUMBO  
[pascal.palumbo@univ-lyon2.fr](mailto:pascal.palumbo@univ-lyon2.fr)

L'animateur de plateforme est le contact direct présent sur la plateforme que vous pouvez mobiliser pour toutes vos questions diverses. Il peut vous orienter tant sur les démarches administratives que sur les interrogations pédagogiques ou plus techniques, propres à l'utilisation de la plateforme. Si votre question peut être intéressante pour le reste de la promotion, pensez plutôt à la poser directement sur la plateforme plutôt que via l'adresse mail. Pensez aussi, avant de contacter l'animateur, à regarder les questions déjà posées par vos camarades.

## L'animation de plateforme et responsable des stages en Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation

Mme. Florence BENEVENTI  
[florence.beneventi@univ-lyon2.fr](mailto:florence.beneventi@univ-lyon2.fr)

L'animatrice de plateforme est le contact direct présent sur la plateforme que vous pouvez mobiliser pour toutes vos questions diverses en Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation. Elle peut vous orienter tant sur les démarches administratives que sur les interrogations pédagogiques ou plus techniques, propres à l'utilisation de la plateforme. Si votre question peut être intéressante pour le reste de la promotion, pensez plutôt à la poser directement sur la plateforme plutôt que via l'adresse mail. Pensez aussi, avant de contacter l'animatrice, à regarder les questions déjà posées par vos camarades. Elle peut aussi être contactée relativement aux stages qui s'inscrivent dans le Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation.

## La coordination pédagogique

M. Benoît ROZE  
[b.roze@univ-lyon2.fr](mailto:b.roze@univ-lyon2.fr)

Le coordinateur pédagogique peut être mobilisé pour vos questions relatives au CNED, à votre contact avec les enseignant·e·s, ainsi que pour des demandes de renseignements en cas d'indisponibilité du secrétariat. Il peut aussi être mobilisé sur certaines questions techniques d'utilisation de la plateforme, et faire remonter des difficultés relatives à celle-ci au CNED.

## - Les contacts pédagogiques -

**Attention, pour les demandes de renseignement, de candidature sur un parcours ou d'administration, contactez plutôt la gestion de scolarité.**

### *Où trouver l'adresse mail d'un-e enseignant-e ?*

La grande majorité des adresses mails des enseignant-e-s peut être trouvée sur notre site, dans la rubrique contact à l'adresse <https://ispef.univ-lyon2.fr/l-institut/contact>. En cas d'absence des coordonnées de la personne recherchée sur ce lien, vous pouvez contacter la gestion de scolarité ou la coordination pédagogique, qui pourront vous renseigner.

#### Responsable de la Licence 3 FORSE

Mme. Solène HUITRIC  
[s.huitric@univ-lyon2.fr](mailto:s.huitric@univ-lyon2.fr)

La responsable de la Licence 3 FORSE peut être contactée pour toute problématique ou questionnement d'ordre pédagogique concernant l'ensemble de la Licence 3 FORSE.

#### Responsables du Master 1 FORSE

M. Rawad CHAKER  
[rawad.chaker@univ-lyon2.fr](mailto:rawad.chaker@univ-lyon2.fr)

Mme. Françoise CARRAUD  
[Francoise.Carraud@univ-lyon2.fr](mailto:Francoise.Carraud@univ-lyon2.fr)

Les responsables du Master 1 FORSE peuvent être contacté pour toute problématique ou questionnement d'ordre pédagogique concernant l'ensemble du Master 1 FORSE.

#### Responsable du Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation

Mme. Marie-Christine PIPERINI  
[marie-christine.piperini@univ-lyon2.fr](mailto:marie-christine.piperini@univ-lyon2.fr)

La responsable du Master 2 Ingénierie et Conseil en Formation peut être contactée pour toute problématique ou questionnement d'ordre pédagogique concernant l'ensemble du Master 2 ICF.

### Responsable du Master 2 MARDIF/MIFEF - Lyon

M. Stéphane SIMONIAN

[stephane.simonian@univ-lyon2.fr](mailto:stephane.simonian@univ-lyon2.fr)

Le responsable du Master 2 MARDIF/MIFEF peut être contacté pour toute question relative à ce cursus lorsque la question concerne le séminaire E géré par l'université de Lyon. Il vaudra mieux, dans le cas de ce Master 2, se diriger vers l'université de Rouen pour les questions administratives et de scolarité, une fois l'inscription à Lyon II réalisée.

### Directeur des études du campus numérique FORSE

M. Rawad CHAKER

[rawad.chaker@univ-lyon2.fr](mailto:rawad.chaker@univ-lyon2.fr)

Le directeur des études du campus numérique FORSE ne peut être contacté qu'en dernier recours, sur indication du secrétariat ou des enseignant·e-s, pour des questions urgentes ne pouvant être traitées par les autres services.